

Complément explicatif au Concept cantonal de développement territorial

Délimitation des espaces

Les espaces fonctionnels repris dans le CCDT proviennent de l'étude Projet de territoire Valais-Wallis (ProTer VW).

Cette étude, élaborée de 2006 à 2008, avait pour objectif de fournir les bases d'une politique coordonnée de développement territorial, de fixer et spatialiser les enjeux de l'aménagement du territoire, de définir les stratégies pour le développement territorial futur et de proposer un plan d'action.

Pour ce faire, une démarche participative associant toutes les communes valaisannes ainsi que les régions socio-économiques a été entreprise. Les enjeux de l'aménagement du territoire ont été spatialisés en définissant et en localisant six types d'espace interdépendants, complémentaires et solidaires, structurant le territoire valaisan.

Ces espaces fonctionnels ont été adaptés dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de CCDT (regroupement notamment de deux espaces) et précisés spatialement en fonction de la couche urbanisation (cette dernière n'était pas reprise sur la carte ProTer VW).

Espace urbain avec centre

Ce type d'espace regroupe le « centre urbain » et l'« espace périurbain » définis dans le ProTer VW. Il comprend les « centres urbains » situés en plaine, au départ des vallées importantes ou aux nœuds de transport, ainsi que les communes et villages situés à proximité de ces centres. Les principaux services publics et privés sont également concentrés dans les centres urbains. En raison des relations pendulaires intensives, ceux-ci forment des unités fonctionnelles avec leurs bassins versants.

Espace touristique alpin avec centres

Les « centres touristiques alpins » s'identifient avec les stations d'altitude possédant de grandes possibilités d'hébergement et une offre variée en infrastructures touristiques.

Par rapport au ProTer VW, les centres touristiques alpins ont été classés en deux catégories (deux tailles d'étoiles) en fonction de leur importance selon le chiffre d'affaires (estimé à partir des cotisations) et des droits de vote à l'Assemblée générale de l'association des Remontées Mécaniques du Valais).

Espace multifonctionnel dans la Plaine du Rhône

L'« Espace multifonctionnel dans la plaine du Rhône » comprend les grandes surfaces agricoles (prés, économie laitière, terres arables) de la vallée du Rhône ainsi que les surfaces arboricoles fruitières, viticoles et horticoles comprises entre Salquenen et Martigny. Il s'appuie sur des sous-centres régionaux ayant des activités mixtes (industries, artisanat, commerces, ...).

Espace rural des coteaux et vallées latérales

Sous le terme « Espace rural des coteaux et vallées latérales » sont réunies les petites et moyennes communes qui proposent une offre touristique de base, dans un paysage culturel traditionnel. Ces lieux s'appuient sur des sous-centres régionaux ayant des activités mixtes (tourisme, artisanat, agriculture, ...).

Par rapport au ProTer VW, il reprend des parties supplémentaires de territoire dans lesquelles la stratégie relative à ce type d'espace est applicable.

Espace nature et paysage

L'« Espace nature et paysage », comprenant dans le ProTer VW uniquement les objets de protection de la nature et du paysage d'importance nationale (IFP), a été élargi au reste du territoire non concerné par un des quatre autres espaces fonctionnels, car la stratégie territoriale relative à ce type d'espace peut également s'y appliquer.

« Situation initiale » dans la légende de la carte du CCDT

Les barrages hydroélectriques existants correspondent aux barrages ayant une capacité supérieure à 10 millions de m³ (voir tableau) ainsi qu'à ceux situés sur le Rhône (Lavy, Chippis, Mörel, Ernen).

Nom	Volume (millions m³)
Grande Dixence	400.00
Emosson	225.00
Mauvoisin	205.00
Mattmark	100.00
Moiry	77.00
Zeuzier	50.00
Salanfe	40.00
Les Toules	20.00
Cleuson	20.00
Gries	18.00
Vieux - Emosson	13.40